

Précarité énergétique : la Wallonie est la région belge la plus touchée

Pour diffusion immédiate
Namur, le 10 mars 2025

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (Iweps) sort ce lundi un nouveau numéro de Regards statistiques consacré aux dépenses et à la privation énergétique en Wallonie. Cette publication met en lumière un enjeu majeur qui se situe au croisement des questions sociale et environnementale.

En 2023, 11,3% des Wallons et Wallonnes (environ 410 000 personnes) déclaraient rencontrer des difficultés à chauffer correctement leur logement. En Flandre, ce chiffre est de 2,3%, tandis qu'à Bruxelles, il s'élève à 10,0%. Une position surprenante car pour la plupart des autres indicateurs de précarité ou de pauvreté, c'est Bruxelles qui se situe dans la position la plus défavorable.

Sur la thématique des dépenses et de la privation énergétique, trois indicateurs clés sont retenus :

- Les dépenses en énergie (chauffage et électricité) qui permettent d'identifier les ménages ayant une consommation élevée ou réduite.
- Le poids de ces dépenses dans le budget des ménages, pour comprendre leur impact financier.
- La privation énergétique, qui concerne les ménages contraints de limiter leur consommation d'énergie pour raisons financières.

Le montant des factures lié à la taille du logement

Contrairement à une idée reçue, les ménages les plus pauvres ne sont pas nécessairement ceux qui ont les factures d'énergie les plus élevées. En effet, le montant absolu des dépenses est davantage lié à la taille du logement qu'à la qualité de son isolation. Ainsi, les ménages aisés vivant dans de grands logements bien isolés ont des dépenses en énergie légèrement plus élevées que les ménages modestes habitant des logements plus petits et mal isolés. Cependant, les ménages les plus précaires sont ceux qui se privent le plus souvent de chauffage, notamment lorsqu'ils occupent des « passoires énergétiques ».

Des solutions adaptées aux enjeux sociaux et environnementaux

Si la rénovation énergétique constitue un levier essentiel pour lutter contre la privation énergétique, elle ne permet pas nécessairement de réduire les dépenses en énergie. En effet, l'occupation d'un logement surdimensionné par rapport aux besoins des habitants joue un rôle clé dans les montants des factures énergétiques. Une stratégie efficace devrait ainsi combiner une rénovation énergétique ciblée, en prenant en compte la répartition des responsabilités entre locataires et propriétaires et une politique de lutte contre la sous-occupation des logements, notamment pour les couples âgés dont les enfants ont quitté le foyer.



Ces solutions nécessitent de prendre en compte la dimension sociale du logement. Par exemple, la rénovation des bâtiments loués dépend principalement des propriétaires, qui peuvent être réticents à investir sans garanties financières. De même, la sous-occupation chez les propriétaires âgés est influencée par des facteurs affectifs et l'absence d'incitations financières à déménager.

Face à ces défis, une approche globale et concertée est indispensable pour garantir un accès équitable à l'énergie et améliorer durablement les conditions de vie des ménages les plus vulnérables.

- Consultez gratuitement le rapport ici : <https://www.iweps.be/publication/les-depenses-et-la-privation-energetiques-en-wallonie/>
- Ecoutez également **le podcast** dédié à cette étude : <https://www.iweps.be/podcast-de-liweps/>

Personne de contact :

Evelyne Istace, chargée de communication

081 46 84 36

e.istace@iweps.be

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public. D'une part, il est l'autorité statistique de la Région wallonne. Dans ce cadre, il a pour mission de développer, produire et diffuser des statistiques officielles en réponse aux besoins des utilisateurs wallons (monde socio-économique, environnemental et scientifique, société civile, institutions publiques).

Il coordonne à cette fin les activités du système statistique wallon. Il revêt par ailleurs la qualité d'autorité statistique de la Région au sein de l'Institut interfédéral de statistique. D'autre part, par sa mission générale d'aide à la décision, il produit des études et analyses diverses qui vont de la présentation de travaux statistiques et d'indicateurs à la réalisation de travaux d'évaluation de politiques publiques, de prospective et de prévision ainsi que de recherches et ce, dans tous les domaines de compétence de la Région. Plus d'infos : <https://www.iweps.be/>